



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin
EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 JANVIER 2015

PRÉFECTURE DU LOIRET

23 JAN. 2015

COURRIER 3

4/15

Date d'affichage : 23 janvier 2015

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 24

L'An Deux Mil Quinze, le 20 janvier 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin
légalement convoqué le 14 janvier 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Madame Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes du canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, M. Philippe FROMENT

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Manuela CHARTIER à M. Philippe FROMENT, M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

ABSENTS EXCUSES : M. Michel TATIN, M. Vincent CALVO, Mme Nicole BOILEAU

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Objet : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 BUDGET ANNEXE CHAVANNERIE II

La présente décision modificative a pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires du budget annexe de la Chavannerie II afin de régulariser les écritures d'ordre de déclarations de TVA effectuées en 2013, prises en charge par l'exercice 2014.

Son équilibre s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 0 €	Recettes de fonctionnement : 0 €
Dépenses d'investissement : 0 €	Recettes d'investissement : 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la décision modification n°1 du budget annexe de la Chavannerie II 2014 de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint Aubin.

Le Président
Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 23 janvier 2015

